



L'écho du CSE DTSI

Les élus CGT au CSE DTSI :

Franck Balusson (DTR)
 Laurent Bouix (DTR)
 Géraldine Candida (DOR)
 Armelle Caron (SI)
 Laila Chatraoui-Mouchrih (SI)
 Rémy Chiménes (SI)
 Jean-Marie Giordano (DTR)
 Ali Gribi (DOR)
 Elisabeth Guibert (SI)
 Nora Laadri (PFC)
 Clément Nurit (V360)
 Laurence Piccolo (DOR)
représentant syndical :
 Fabrice LEBRUN (DTR)



Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT Fapt Orange



Edito : Chantage aux ASC, sauve qui peut !

La situation au CSE ne s'est pas débloquée, les syndicats majoritaires (16 élus CFE-CGC et 12 CFDT) restant sur leur position. La CFE-CGC ne voulant prendre le secrétariat que si sa politique ASC (Activités Sociales et Culturelles) était appliquée et que DTSI se retirait de la restauration mutualisée. La CFDT refuse de prendre le secrétariat. Les autres syndicats avec 3 fois moins d'élus n'ont ni les forces ni la légitimité démocratique pour le faire. La CGT a développé l'idée qu'un accord de gestion soit fait et validé qui décorrèlerait la fonction de secrétaire de toute responsabilité vis-

à-vis des ASC et de la restauration. Cela permettrait à la CFE-CGC de présenter un.e secrétaire sans se trouver en porte à faux avec leur position vis-à-vis des ASC et de la restauration collective. La CGT va tout faire pour qu'une sortie de crise respectueuse de la démocratie soit mise en œuvre.



Les grands perdants sont les salariés et leurs familles.

Seules quelques prestations ASC restent accessibles et uniquement ce premier trimestre. Sans commission ASC aucune prestation (Noël, chèques vacances...) ne pourra être offerte par votre CSE.

Autre conséquence et non des moindres est l'impossibilité de



mandater vos représentants du personnel (RP, CSSCT et autres commissions), impactant la vie au travail. Nous savons tous qu'avec les réorganisations à venir il est essentiel d'avoir des instances constituées pour défendre et informer les salariés.